

WASTE MANAGEMENT - COMITÉ DE VIGILANCE DU SITE D'ENFOUISSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE

Liste des membres à jour au 5 septembre 2018

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Résidente du Club du Faisan	Diane Faucher	X	
	Résidente du Club du Faisan	Dominique Michaud		X
	Président du Club du Faisan	Patrick Roberge		X
	Citoyen	Alain Gauthier		X
	Citoyen	Serge Girard	X	
	Citoyenne	Marie-Pascale Duvieusart		X
Représentants du milieu municipal	MRC Drummond	Michel Noël		X
		Anick Verville		X
	Ville de Drummondville	Roger Leblanc	X	
		Stéphanie Lacoste	X	
		John Husk	X	
Représentants des groupes environnementaux	COGESAF	Yves Gatien (Président)	X	
	Conseil Régional de l'Environnement du Centre du Québec (CRECQ)	Camil Lauzière		X
	Société ornithologique du Centre-du-Québec	Suzanne Lévesque	X	
Représentant des organismes socio-économiques	Chambre de Commerce de Drummondville	Céline Burdet	X	
Représentante du milieu agricole	UPA	Patricia Brügger		X

WASTE MANAGEMENT :

M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques
M. Ghislain Lacombe, directeur général adjoint

AUTRES

Gilles Perrault, citoyen (*pour la visite seulement*)

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :

M. Alex Craft, animateur
M. Dave Arseneau, rapporteur

COMITÉ DE VIGILANCE

Lieu d'enfouissement technique de Waste Management, Saint-Nicéphore

CFER des Chênes

5960 boulevard Saint-Joseph, à l'angle de la rue du Cordeau (Secteur Saint-Nicéphore)

5 septembre 2018, début de la visite du site à 18 h

Ordre du jour (proposition)

- | | |
|---------|--|
| 18 h | Visite du site |
| 19 h | Mot de bienvenue |
| 19 h 05 | Approbation de l'ordre du jour
Approbation du compte rendu (réunion du 13 juin 2018) |
| 19 h 10 | Actions de suivi <ul style="list-style-type: none">• Lettres de remerciement pour M. Mercier et M. Beaudoin |
| 19 h 15 | Performance environnementale de WM <ul style="list-style-type: none">• Biogaz• Eaux de lixiviation• Reboisement et aménagements fauniques• Travaux de stabilisation des berges par le GARAF |
| 19 h 45 | Résultats des suivis sonores |
| 19 h 55 | Pause |
| 20 h 05 | Mise à jour du site Web du Comité |
| 20 h 15 | Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none">• Registre des plaintes• Registre des visites du MDDELCC |
| 20 h 25 | Divers et prochaines réunions <ul style="list-style-type: none">• Mercredi 28 novembre 2018, 19h00 |
| 20 h 35 | Fin de la rencontre |

Après la visite du site, WM offrira un goûter, qui sera servi sur place.
--

Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore

Réunion régulière
5 septembre 2018



Ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour et du dernier compte rendu
- Actions de suivi
- Performance environnementale de WM
- Résultats des suivis sonores
- Mise à jour du site Web du Comité
- Registre des plaintes et des visites du MDDELCC
- Divers et prochaine réunion



Actions de suivi

- Lettres de remerciement pour
M. Dominic Mercier et
M. Pierre Beaudoin



Performance environnementale de WM

- Biogaz
- Eaux de lixiviation
- Reboisement et
aménagement
fauniques
- Travaux de
stabilisation des berges
par le GARAF



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Rappel :

- Les biogaz sont générés par la décomposition des matières organiques enfouies.
- Les biogaz sont captés, valorisés ou brûlés au lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore, depuis 1996.
 - Le règlement l'exige depuis 2009.
- Pour plus de détails sur le règlement (REIMR), voir :
 - Articles 32-33 : obligation de détruire ou valoriser le biogaz
 - Articles 62 et 67 : normes à respecter sur la présence de méthane
 - Article 68 : obligation de mesurer les volumes de biogaz captés en continu



Page 5

Captage, valorisation et traitement du biogaz

- Réseau de tranchées horizontales



Page 6

Captage, valorisation et traitement du biogaz

- Réseau de puits verticaux



Page 7

Captage, valorisation et traitement du biogaz

- Valorisation des biogaz



Page 8

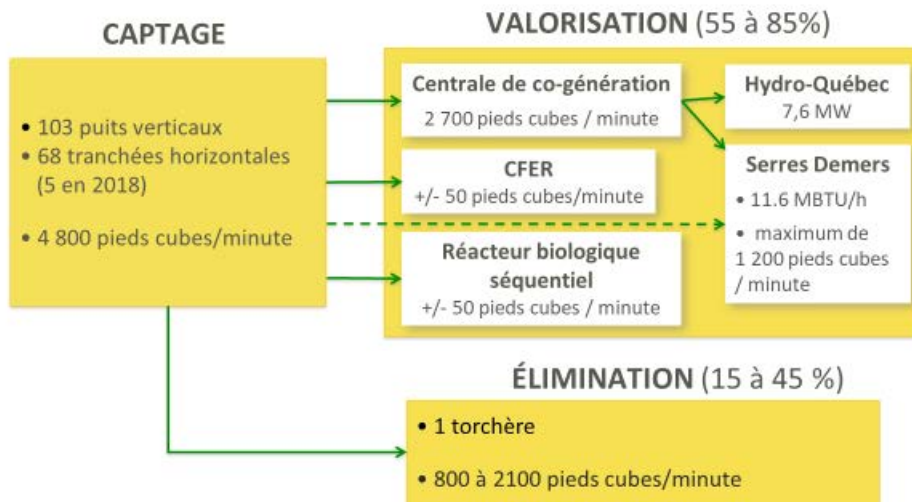
Captage, valorisation et traitement du biogaz

- Centrale de destruction des biogaz



Page 9

Bilan 2018



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Bilan - valorisation des biogaz (entre 55 et 85 %)

- 4 moyens utilisés pour la valorisation des biogaz :
 1. Centrale électrique (depuis 2012) :55 %
 2. Réacteur biologique séquentiel (depuis 2012) : 1 %
 3. CFER(depuis 2012) : 1 %
 4. Chauffage des Serres Demers (depuis 2012) : 25 %
 - Biogaz : 58%
 - Chaleur des moteurs : 42%
- Biogaz non valorisés :
 - Destruction dans des torchères à combustion interne



Page 11

Captage, valorisation et traitement du biogaz

- **Faits saillants 2018**
 - Installation de 6 nouveaux puits sur les cellules 5 à 8
 - Installation de 5 nouvelles tranchée de captage des biogaz
 - Distribution de plus de biogaz pour les serres Demers
 - Entretien des surpresseurs de biogaz
 - Entretien et nettoyage des chaudières alimentées au biogaz
 - Nettoyage du réseau de captage des biogaz



Page 12

Suivi environnemental relié au biogaz

- 3 fois par année, tel qu'exigé par le règlement, WM procède à un échantillonnage de surface de l'ensemble de la superficie du site - quadrillage complet.
- Échantillonnage réalisé à l'aide d'un instrument portatif mesurant les émissions à 15 cm du sol. L'appareil est muni d'un GPS enregistrant simultanément les concentrations de gaz mesurées.
- Les données sont automatiquement compilées et les concentrations de méthane sont superposées sur une carte à l'endroit où elles ont été mesurées.
- Le règlement exige que les concentrations mesurées soient inférieures en tout point à 500 parties par million en volume.



Page 13

Suivi environnemental relié au biogaz

- Méthodologie



Page 14

Captage, valorisation et traitement du biogaz



Page 15

Performance environnementale de WM

- Eaux de lixiviation



Eaux de lixiviation

Concentrations mesurées

- Rappel :
 - Aucune norme en vigueur pour le lixiviat brut puisqu'il n'y a pas de rejet direct à l'environnement.
 - Obligation réglementaire de mesurer les concentrations une fois par année (à titre informatif).
 - La Ville de Drummondville fixe à WM le niveau maximum à respecter pour les charges en azote ammoniacal



Page 17

Eaux de lixiviation

• Suivi azote ammoniacal - année 2017



— Résultats — Normes

Page 18

Performance environnementale de WM

- Reboisement et aménagements fauniques
- Travaux de stabilisation des berges par le GARAF



Reboisement et aménagements fauniques

- WM a entrepris en 2010 de végétaliser et reboiser les zones dénudées sur son terrain
- Objectifs :
 - Réduire le transport de sédiments à l'extérieur de la propriété
 - Renaturaliser les zones utilisées temporairement
 - Favoriser le développement des habitats fauniques
 - Limiter l'empreinte écologique
 - Collaborer aux activités éducatives du GARAF



Reboisement et aménagements fauniques

- Bilan : 91 124 arbres et arbustes plantés

Année	Arbustes	Tiges (saule, spirée, cornouiller)	Arbres
2010	336		1 581
2011	800		8 500
2012	975	1 500	9 268
2013		800	11 574
2014	220		12 698
2015	200	800	11 115
2016			12 290
2017			8 185
2018			10 282
total	2 531	3 100	85 493



Page 21

Reboisement et aménagements fauniques



Reboisement 2014
Entretien 2016 et 2018

Reboisement 2015, 2016
et 2018

Page 22

Reboisement et aménagements fauniques



Travaux de stabilisation des berges par le GARAF

Objectifs

- Protection des berges contre l'érosion lors des périodes de grandes crues et le transport de sédiments dans le ruisseau et la rivière Saint-François.
- Enseignement aux élèves du GARAF de méthodes naturelles de protection des cours d'eau.

Participants

- Équipe technique de WM
- GARAF (direction, techniciens et 36 élèves)

Secteur des travaux

- Deux berges entre le pont du boulevard Allard et l'embouchure de la rivière Saint-François. 100 mètres linéaires.

Méthode

- Tressage d'espèces naturelles (fagot, fascine et cornouiller)

Période des travaux

- Novembre 2017 et continuité au printemps et à l'automne 2018.



Travaux de stabilisation des berges par le GARAF Automne 2017



Page 25

Travaux de stabilisation des berges par le GARAF Automne 2017



Page 26

Travaux de stabilisation des berges par le GARAF Automne 2017



Page 27

Travaux de stabilisation des berges par le GARAF Été 2018



Page 28

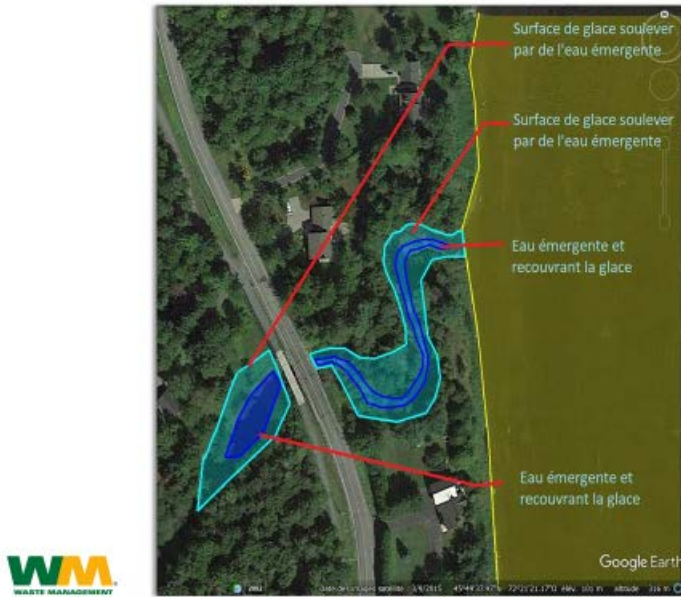
Travaux de stabilisation des berges par le GARAF Été 2018



Travaux de stabilisation des berges par le GARAF

- **Suivi des résultats**
 - En majeure partie, les végétaux aménagés dans la bande linéaire de 100 mètres ont bien résisté à la crue printanière des eaux et au déplacement des glaces.
 - Le niveau de l'eau plus élevé au printemps est principalement attribuable à la difficulté d'écoulement des eaux du ruisseau Paul-Boisvert en raison de l'obstruction faite par les glaces à l'embouchure de la rivière Saint-François.
 - Phénomène de turbulence créé à l'embouchure et forte pression hydraulique qui contribue à l'érosion des berges.
 - Constat: les travaux de stabilisation des berges ont permis de contrer l'érosion au printemps 2018 et la croissance de la végétation devrait améliorer la performance des aménagements.

Travaux de stabilisation des berges par le GARAF



Travaux de stabilisation des berges par le GARAF 6 mars 2018



Travaux de stabilisation des berges par le GARAF

6 mars 2018



Page 33

Travaux de stabilisation des berges par le GARAF

6 mars 2018



Page 34

Travaux de stabilisation des berges par le GARAF

- Prochaines étapes
- Nettoyage des débris ligneux créant de l'obstruction et nuisant à l'écoulement de l'eau dans la rivière Saint-François
- Continuité des travaux de protection des berges
- Suivi de l'état du ruisseau
- Prise de données sur le débit du ruisseau et comparaison avec celles compilées en 2017
- Bilan en 2019



Page 25

Travaux de stabilisation des berges par le GARAF

A venir: nettoyage du ruisseau



Page 26

Résultats des suivis sonores



Résultats des suivis sonores

Rappel :

- Suivi réalisé 1 fois par année
- 4 points de mesure (près du site) et 4 points de référence (loin du site) pour comparer le bruit
- Bruit enregistré sur 24 heures - période sans pluie ni vents
- La contribution du site de WM est ensuite isolée





Résultats des suivis sonores

Résultats juillet 2018 :

Tableau 5.1 : Résultats de mesures – rue de la Pintade (P1)

Points de mesure		Indices statistiques (dBA)						LAeq			
#	Localisation	L1%	L10%	L50%	L90%	L95%	L99%	24 h	Jour	Soir	Nuit
P1	9, rue de la Pintade	54,9	44,7	41,0	31,5	29,6	27,7	45,9	48,2	44,5	37,8
		52,3*	46,2*	40,2*	31,0*	29,3*	27,6*	43,3* LAeq, 24 h	44,8*	44,5	37,8
R1	240, rue des Mésanges	70,8	48,6	41,3	33,7	32,5	31,3	57,4	60,2	49,6	43,9
		56,8*	47,5*	41,0*	33,5*	32,4*	31,2*	45,9* LAeq, 24 h	45,5*	49,6	43,9

*Niveau de bruit résultant après traitement des données

Résultats des suivis sonores

Résultats juillet 2018 :

Tableau 5.2 : Résultats de mesures – boulevard St-Joseph (P2)

Points de mesure		Indices statistiques (dBA)						LAeq			
#	Localisation	L1%	L10%	L50%	L90%	L95%	L99%	24 h	Jour	Soir	Nuit
P2	6460, boul. St-Joseph	64,2	56,4	43,9	30,8	28,3	25,1	52,7	54,5	52,4	48,1
R2	4780, boul. St-Joseph	63,4	54,7	44,3	35,1	32,6	29,6	52,0	53,8	52,0	46,7



Page 41

Résultats des suivis sonores

Résultats juillet 2018 :

Tableau 5.3 : Résultats de mesures – rue Dominique (P3)

Points de mesure		Indices statistiques (dBA)						LAeq			
#	Localisation	L1%	L10%	L50%	L90%	L95%	L99%	24 h	Jour	Soir	Nuit
P3	195, rue Dominique	49,1	45,1	42,0	38,8	38,1	36,8	43,2	42,5	43,5	43,9
R3	150, rue Mantha	63,7	47,3	38,9	30,7	29,8	29,0	50,0	52,4	44,2	44,7
		54,9*	45,7*	38,6*	30,7*	29,7*	29,0*	45,1* LAeq 24 h	45,8*	44,2	44,7

*Niveau de bruit résultant après traitement des données



Page 42

Résultats des suivis sonores

Résultats juillet 2018 :

Tableau 5.4 : Résultats de mesures – rue de la Cordelle (P4)

Points de mesure		Indices statistiques (dBA)						LAeq			
#	Localisation	L1%	L10%	L50%	L90%	L95%	L99%	24 h	Jour	Soir	Nuit
P4	45, rue de la Cordelle	54,7	48,6	43,4	30,4	28,9	27,3	46,0	47,9	43,9	41,6
R4	370, rue des Mésanges	58,8	49,0	41,8	34,3	33,0	31,3	47,7	47,2	51,2	46,4



Page 43

Mise à jour du site Web du
Comité



Mise à jour du site Web du Comité

Objectifs :

1. S'orienter plus rapidement vers les contenus qui intéressent les internautes
2. Se conformer aux nouvelles tendances en Web
3. Faciliter la mise à jour du contenu



Page 45

Mise à jour du site Web du Comité

COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUSSEMENT DE SAINT-NICEPHORE

Accueil Présentation du Comité Fonctionnement du Comité Thèmes abordés Communications

Ajout d'un formulaire d'inscription

Ajout de la date et de liens vers l'ordre du jour et le calendrier annuel

Texte simplifié et ajout de contenu visuel

WM WASTE MANAGEMENT

Page 46

Mise à jour du site Web du Comité

- Regroupement des pages :
- Historique
 - Mandat
 - Composition
 - Liste des membres
 - Modalités
 - Tâches des membres
 - Contribution de WM

COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUSSEMENT DE SAINT-NICEPHORE

Accueil Présentation du Comité Fonctionnement du Comité Thèmes abordés Communications

Présentation du Comité

Le comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Nicéphore est né de la volonté de membres de la communauté de Drummondville d'en savoir davantage sur les opérations de WM et de l'entreprise de mieux communiquer avec la population au sujet de l'exploitation de ses installations. La structure et le fonctionnement ont été établis à partir de l'expérience vécue par d'autres comités de vigilance, en respect des exigences du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REMR) et surtout des attentes des membres fondateurs du comité.

Création d'un PDF avec l'information détaillée

ALERTE ODEURS/BRUITS
Prochaines réunions
Pour connaître le comité de vigilance

M. Yves Gaijin
Président et porte-parole du Comité de vigilance de Saint-Nicéphore

Martin Desautels
Responsable des affaires juridiques et des communications de l'entreprise



Page 47

Mise à jour du site Web du Comité

- Regroupement, sur une même page, de la documentation relative au Comité :
- Comptes rendus
 - Rapports annuels

COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUSSEMENT DE SAINT-NICEPHORE

Accueil Présentation du Comité Fonctionnement du Comité Thèmes abordés Communications

Comptes rendus

Le déroulement de chaque réunion est consigné dans un compte rendu. Les annexes de ces comptes rendus contiennent l'ordre du jour de la réunion, la liste des participants présents et les documents présentés dans le cadre de la réunion du Comité.

Pour accéder à un compte rendu et à ses annexes, cliquez sur la date de la réunion énoncée.

Suppression des redondances

ALERTE ODEURS/BRUITS
Prochaines réunions
Pour connaître le comité de vigilance

M. Yves Gaijin
Président et porte-parole du Comité de vigilance de Saint-Nicéphore

Martin Desautels
Responsable des affaires juridiques et des communications de l'entreprise

2017

- Compte rendu révisé du 29 novembre 2017
- Marsred, 29 Novembre, 2017
- Compte rendu 29 novembre 2017.pdf
- RM Annexes 29 novembre 2017.pdf
- Compte rendu révisé du 13 septembre 2017



Page 48

Mise à jour du site Web du Comité

COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUSSEMENT DE SAINT-NICÉPHORE

Accueil Présentation du Comité Fonctionnement du Comité Thèmes abordés Co.

Création d'un onglet principal

Comment formuler une plainte
Clarification du rôle du Comité (suivi des plaintes)
Référence vers les comptes rendus / rapports annuels

Registre des plaintes

Certains citoyens ou organismes amènent des plaintes à l'égard du lieu d'enfouissement. Ces plaintes sont déposées soit à la municipalité, soit directement auprès de WM. Elles sont ensuite traitées par l'entreprise qui met en œuvre des mesures pour régler le problème le cas échéant. Lors des réunions, WM présente chacune de ces plaintes et les mesures correctives apportées. Les membres du Comité peuvent en discuter et fournir des commentaires à WM pour tenir les incarcénaires pour la population locale.

Comment déposer une plainte ou formuler des commentaires :

Si vous préférez des relations directes aux activités du lieu d'enfouissement ou si vous souhaitez rapporter une situation qui vous paraît problématique, ou encore formuler des commentaires, n'hésitez pas à communiquer directement avec WM :

- soit par téléphone au 819-477-4633, poste 1.
- soit par télécopieur au 819-477-2146.
- soit par courriel au 20, rue Gagnon, Drummondville, J0A 3J0
- soit par courriel en comite@wm.ca
- soit en vous présentant directement à l'accueil du lieu d'enfouissement.

Alertes Coersu/Bruits
Prochaine Réunion
Pour Joindre le Comité de Vigilance

M. Yves Gaudin
Président et porte-parole du Comité de vigilance de Saint-Nicéphore
[Lien](#)

M. Martin Gauthier
Directeur des affaires publiques et relations communales de Waste Management
[Lien](#)

Page 49

Mise à jour du site Web du Comité

En somme :

- Simplification de l'arborescence, en regroupant des contenus (19 pages → 4 pages) :
 1. Page d'accueil
 2. À propos du Comité
 3. Documentation
 4. Suivi des plaintes
- Présentation synthétique de l'information, qui suffit à la majorité des internautes
- Disponibilité de l'information détaillée sous format PDF

Rapports d'activités

- Registre des plaintes
- Registre des visites du MDDELCC



Registre des plaintes

- Aucune plainte enregistrée depuis la dernière réunion

Date et heure de la plainte	Mode de réception	Tempéra.	Plaignant	Nature de la plainte	Date de traitement par WM	Mesures correctives



Registre des visites du MDDELCC

Date	Raison de la visite	Commentaires reçus	Correctif apporté
25-juillet	Inspection de la balance	Aucun	
25-juillet	Inspection du site	Aucun	



Page 53

Divers et prochaine réunion



Divers et prochaine réunion



